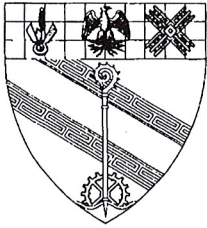


Mourmelon le Petit, le 07 Octobre 2022

MAIRIE
DE
MOURMELON-LE-PETIT



Nos Réf : RM/MP

Objet : **Inscription à la restauration scolaire
et au périscolaire
2^{ème} période 2022-2023**

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe, le dossier d'inscription pour la deuxième période de l'année scolaire 2022-2023.

Afin que nous puissions organiser au mieux l'accueil de vos enfants dès le 07 Novembre 2022, ce dossier doit être retourné, rempli et signé, pour le **Jeudi 20 Octobre 2022 au plus tard** au secrétariat de mairie.

Les enfants, dont les dossiers seraient déposés après cette date, ne pourront être accueillis à la restauration scolaire et au périscolaire qu'à compter du **Lundi 14 Novembre 2022.**

Ces inscriptions seront mises à jour en fonction du protocole sanitaire mis en place pour la rentrée scolaire.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sincères salutations.

Le Maire
René MAIZIERES

